MOINEAU DOMESTIQUE

House Sparrow

Passer domesticus

- NICHEUR RÉSIDENT PEU COMMUN
- AIRE : EN CONTRACTION
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Michel Bordeleau

Comme son nom l'indique, le Moineau domestique est inséparable de l'homme, responsable tout à la fois de l'apogée puis du déclin de cette espèce commensale. Originaire d'Eurasie, cet oiseau grégaire des villes et des fermes a suivi les humains partout sur la planète grâce notamment à de multiples introductions. Prospère à l'ère du cheval, où il glanait les grains tombés des auges ou demeurés intacts dans le crottin, il a commencé à perdre des plumes avec l'essor de l'automobile, puis de l'industrialisation de l'agriculture (Larivée, 1991; Aubry, 1995). Les travaux du présent atlas le confirment : le moineau, pourtant prolifique et adaptable, continue de se raréfier.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Tout comme pour le pigeon et l'étourneau – deux autres espèces introduites –, les parcelles où on a trouvé le moineau correspondent étroitement à la répartition de la population humaine dans le Québec méridional. Une troupe isolée de moineaux subsiste à Chibougamau, et la nidification de l'espèce a été rapportée à Port-Cartier, qui marque la limite septentrionale de son aire au Québec. Facile à repérer, ce passereau a été confirmé nicheur dans près de 60 % des parcelles où on l'a trouvé, le plus souvent par la découverte du nid.

Les cartes de la probabilité d'observation et de l'abondance relative pourraient donner l'impression qu'on peut rencontrer le moineau en pleine forêt, mais ce n'est pas le cas : il a été signalé presque exclusivement en milieu habité ou agricole. Il faut plutôt se fier à la carte des indices de nidification pour illustrer son occupation du territoire. Par ailleurs, son abondance relative est maximale dans les Basses-terres du Saint-Laurent (surtout au sud du fleuve, où l'agriculture domine) et chute radicalement hors des grands centres urbains et là où l'agriculture est plus marginale.

SITUATION

L'aire occupée par le Moineau domestique s'est contractée notablement d'un atlas à l'autre. Cela est bien visible sur la Côte-Nord, où cet oiseau a presque disparu : il n'a pas été revu à l'est de Port-Cartier ni à Anticosti. Il a aussi déserté de nombreuses parcelles dans le paysage agroforestier des Appalaches et des Basses-Laurentides pour se replier dans les zones à forte densité humaine.

La diminution des effectifs du moineau, déjà manifeste à l'époque du premier atlas, s'est poursuivie sur l'ensemble du continent et ailleurs dans le monde. Au Québec, les données BBS rapportent une chute importante (70 %) entre 1990 et 2014. Durant cette période, la conversion d'importantes superficies de pâturages et de cultures fourragères en vastes cultures annuelles (maïs, soya) dans les Basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches (chapitre 4) y est assurément pour quelque chose. L'intensification de l'agriculture prive cet oiseau granivore de sources alimentaires (meilleur entreposage des grains, confinement du bétail) et de sites de nidification (bâtiments plus hermétiques) et elle donne lieu à un usage accru de pesticides (moins d'insectes pour nourrir les jeunes) (Lowther et Cink, 2006; Lang, 2010). D'ailleurs, le moineau ne semble pas avoir subi de pertes notables au deuxième atlas en Abitibi-Témiscamingue, région où les pratiques agricoles ont peu changé. En milieu urbain, même si la présence de mangeoires l'aide à survivre à l'hiver, le moineau doit composer avec le peu de cavités propices à l'installation d'un nid dans les bâtiments modernes, la concurrence du Roselin familier, et l'augmentation du nombre de prédateurs comme le Faucon émerillon, les éperviers et les chats errants (Aubry, 1995; Létourneau, 2003; Lowther et Cink, 2006). Néanmoins, cet infatigable piailleur devrait demeurer un oiseau commun, du moins dans nos villes.

Daniel Toussaint

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	196	238
NIDIFICATION PROBABLE	109	146
NIDIFICATION CONFIRMÉE	644	499
PARCELLES AVEC OBSERVATION	949	883
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	38,5 %	21,9 %
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	1152
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	4-492

INDICES DE NIDIFICATION

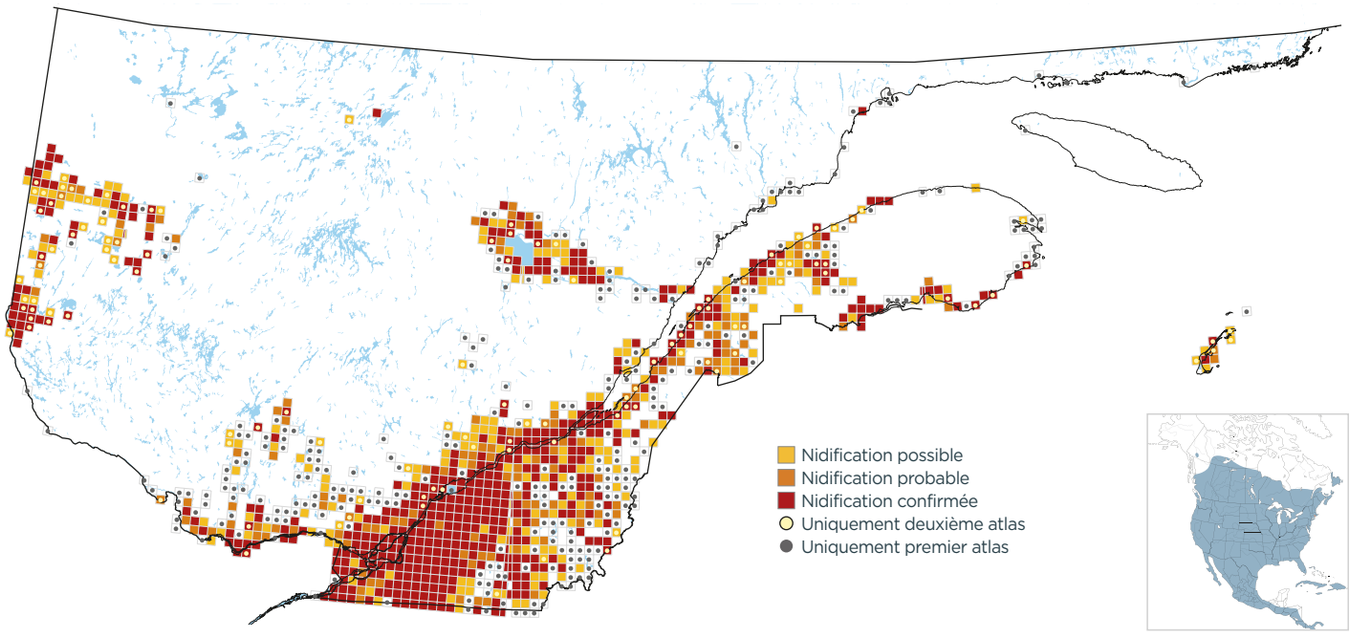

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

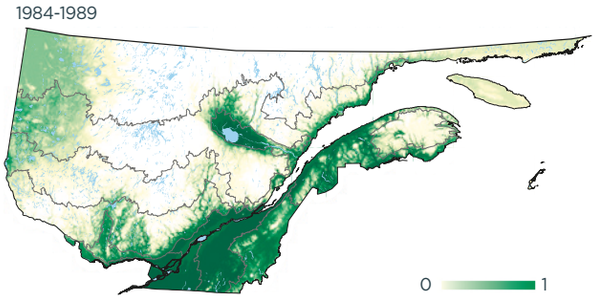

2010-2014

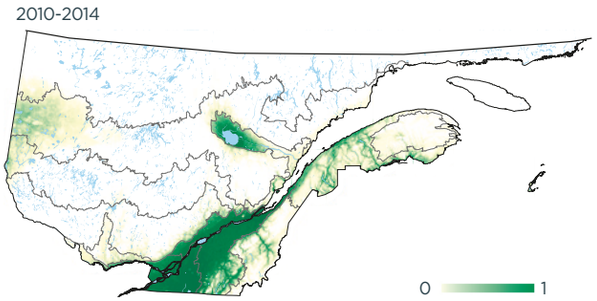

Variation

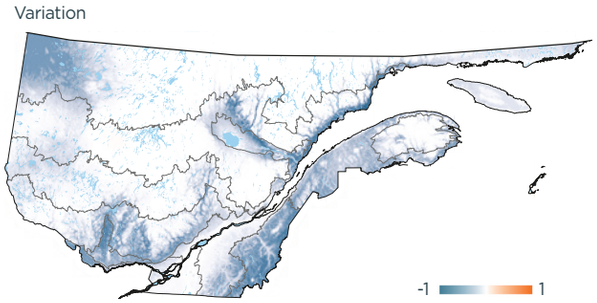

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

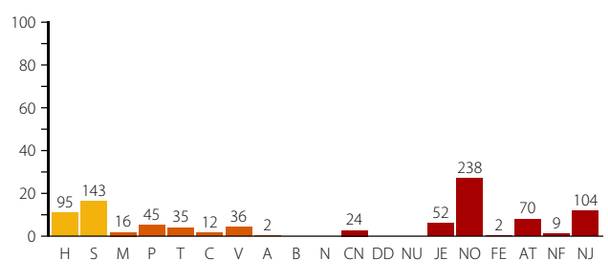

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

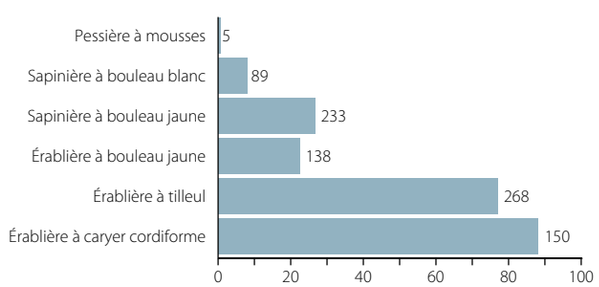
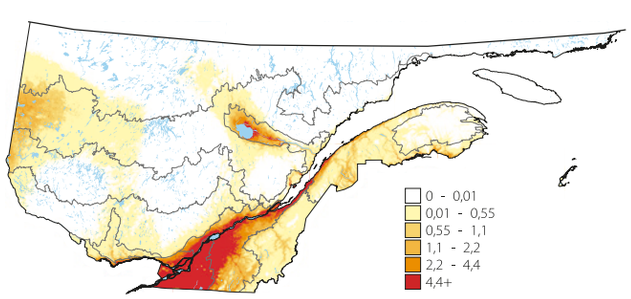
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)